

BNS : la fondation de solidarité, otage des querelles d'école

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **34 (1997)**

Heft 1314

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1015241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'insoutenable absence de Genève

À la fin du mois d'août se sont déroulées, à Berne et à Lausanne, les manifestations marquant le centième anniversaire de l'Union des villes suisses (UVS). Genève a brillé par son absence.

SOUS L'IMPULSION de personnalités telles Yvette Jaggi, syndique de Lausanne, ou Joseph Estermann, maire de Zurich, les villes revendiquent plus de pouvoir.

Mais cette revendication se heurte à de nombreux obstacles, dont l'un des principaux est d'ordre culturel. Pour des raisons qui relèvent de l'histoire de la Confédération helvétique, il n'existe pas en Suisse de culture urbaine. Les villes sont considérées par la Constitution de 1848 comme de simples municipalités. Elles sont en état d'infériorité par rapport aux cantons, sinon placées sous la tutelle de ceux-ci.

Les villes écartées du pouvoir se rebiffent

Mais ces obstacles ne sont pas uniformément répartis sur l'ensemble du territoire national.

BNS

La Fondation de solidarité, otage des querelles d'école

SURPRISE, DANS LE service de presse du Parti socialiste (26 septembre 97). Rudolf Strahm, conseiller national annonce, c'est une menace, que le Parti socialiste et les syndicats voteront contre l'article constitutionnel permettant de créer le Fonds de solidarité. Raison de cet avertissement: la rédaction du nouvel article constitutionnel définissant les compétences de la BNS

Une réflexion monocorde

Au printemps, un groupe d'experts a été constitué par Kaspar Villiger pour préparer la révision constitutionnelle. À l'instigation du directeur de la BNS, Hans Meyer, il n'a été formé que d'économistes monétaristes. Ils ont imposé comme tâche prioritaire de la BNS la lutte contre l'inflation. Mais d'autres objectifs sont d'égale importance dans la recherche du difficile et pragmatique équilibre de la conduite économique:

D'une part, si l'on considère l'actualité, les villes écartées du pouvoir se rebiffent. C'est le cas de Zurich par exemple. La question de la drogue, illustrée par le pôle de fixation du Letten, avait bien exprimé cette révolte. La ville rechignait à se plier aux ukases interventionnistes du canton.

Suffisance genevoise

D'autre part, si l'on considère le passé, certaines villes ont eu relativement plus de facilité que d'autres à résister à l'idéologie anti-ville et à négocier le passage de la cité de l'Ancien régime à la ville moderne du XIX^e siècle, même s'il semble qu'aujourd'hui elles cèdent aux idées dominantes. Elles n'en ont donc que plus de responsabilité dans le débat actuel. C'est le cas de Bâle et de Genève. Les deux cités ont notamment continué de

bâtir une morphologie relativement plus compacte, dense, très urbaine, de l'ordinaire de la ville.

Or, bien qu'à Bâle il n'y ait pas de municipalité – c'est le Conseil d'État du canton de Bâle-Ville qui préside aux destinées de la ville –, les Bâlois urbains étaient présents fin août à Berne et à Lausanne. Par contre, la Ville de Genève en tant que commune brillait par son absence lors de ce centième anniversaire.

Personne, pas même un second couteau de l'administration municipale pour la représenter. Une absence qui reflète la suffisance avec laquelle depuis longtemps, trop longtemps, Genève traite ses voisins et la Suisse, et la légèreté avec laquelle elle fait fi de sa responsabilité dans les réponses à apporter à la question urbaine dans ce pays. Heureusement que Carouge, Lancy, Meyrin, Thônex, communes villes de l'agglomération genevoise, la vraie ville, étaient présentes. Les trois dernières représentant les quartiers de la ville construits pendant la période de 1945-1975.

Cette absence, remarquée, survient dans une situation où l'avenir de l'entité communale «Ville de Genève» est l'objet de débats qui vont s'amplifiant. Certains critiquent vivement le fait que de très nombreux services municipaux constituent des doublons avec des organismes cantonaux, entraînant une multiplication des lieux de décision. D'autres, au contraire, revendiquent par le truchement d'un renforcement de l'autonomie des communes genevoises une consolidation de l'autorité de la commune-centre de l'agglomération de Genève.

Mais il y a plus; cette absence est d'autant plus insoutenable que l'Union des villes suisses est l'un des rares lieux privilégiés où se débat et se prépare l'avenir des villes en Suisse, même si débat et préparation se développent lentement aujourd'hui.

Ne faut-il donc pas, afin d'assurer une forte présence genevoise dans les lieux où se déroule ce débat décisif pour l'avenir du pays, concrétiser la défection de la commune de Genève et copier avec invention ce qui se fait à Bâle-Ville?

dm